

## AVIS DE PROLONGATION ET MODIFICATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter une carrière au lieu-dit "Pont-des-Français" sur la commune du MONT-DORE, par la SOCIÉTÉ ENTREPRISE AUDEMARD PACIFIQUE, est prolongée jusqu'au mardi 2 avril 2024 à 14h30.

Le siège de l'enquête est fixé à la Mairie du MONT-DORE.

Madame Catherine CHAMPOUSSIN est nommée commissaire-enquêtrice.

La commissaire-enquêtrice assurera la dernière permanence à la Mairie du MONT-DORE, à la date suivante :

- **Mardi 2 avril 2024 de 11h30 à 14h30**

Pour la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier les jours ouvrables à l'exception du samedi :

- à la mairie du MONT-DORE (Tél. : 43.70.00) – 4468 avenue des deux Baies, 98809 Mont-Dore ;
- du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30;

Il peut déposer ses observations écrites sur un registre ouvert à cet effet à la mairie du MONT-DORE ou par lettre simple ou recommandée, adressée à la commissaire enquêtrice ou à la Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie de la Nouvelle-Calédonie – Service mines et carrières – BP M2 – 98849 NOUMÉA CEDEX. Conformément à l'article 130-9 du code de l'environnement en province Sud, l'étude d'impact est mise à disposition du public sur le site internet provincial (<http://www.province-sud.nc> - Onglet "AGIR", rubrique "Les consultations publiques"), pendant toute la durée de l'enquête. Les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête publique sont communiquées à la commissaire-enquêtrice.

Le directeur de l'industrie des mines  
et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie



Jean-Yves SAUSSOL